

**Présents :**

Jean BERGER, Martine BIAIS, Guy BOUCHET, Jean-Jacques CHEVRIER, Jacques DEMELLIER, Jacques ELIAS, Annie FULIGNI, Francis GUICHARD, Monique GUILLEMINAUD, François GUYOT, Valérie HABERBUSCH, Bernard HIPPEAU, Arnaud LELONG, Dominique NEVEUX, Christelle PINAUD.

**Excusés avec pouvoir :** Robert DENIS, Claude FERRON.

Secrétariat : Mme Chr.....elle PAUMARD

**1 - Approbation du procès verbal du conseil du 28 février 2013.**

- Approbation au prochain conseil

**2 - Réunions et manifestations prévues en avril 2013.**

- Agenda joint en annexe.

**3 - Délibérations**

**3.1 - Approbation de la révision simplifiée n°5 et de la modification n°3 du PLU cours.**

- Modification n°5 : Projet d'extension de la société THOUVENIN
- Modification n°3 : Modifier le règlement de la zone Ud du village de la Liardière ainsi que de permettre la construction d'abris de jardin dans le lotissement des Forgeries.

**Après pris lecture des dossiers et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide :**

- ***D'approuver les révisions simplifiées du PLU.***
- ***Que les dossiers seront tenus à la disposition du public en mairie.***
- ***Que les délibérations seront affichées en mairie pendant un mois.***
- ***Que la présente délibération deviendra exécutoire dans un délai de un mois.***

**3.2 - Admission en non valeur.**

- L'Inspectrice des Finances publiques nous a transmis une demande d'admission en non valeur pour un montant de 9018,61 €.

**En conséquence, les membres du conseil demandent au maire de bien vouloir faire procéder au mandatement au compte 6541 en s'assurant que les crédits budgétaires sont suffisants.**

**3.3 - SIVEER : Fuite d'eau chez les particuliers et les collectivités locales.**

- La loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit dite « loi Warsmann » contient des dispositions visant à l'écrêtement des factures d'eau et d'assainissement pour les abonnés victimes de fuites sur leurs installations privées, et ce sous certaines conditions.
- Si les conditions sont remplies, la facture d'eau sera calculée à partir d'un volume d'eau égal au double de la consommation d'eau moyenne des 3 dernières années.
- La facture d'assainissement, quant à elle, sera calculée sur la base de la consommation moyenne des 3 dernières années.
- Elargissement de son application aux branchements destinés des équipements publics.

**Les membres du conseil, après en avoir délibéré demandent au maire de répondre favorablement au SIVEER pour mise en œuvre de la loi Warsmann.**

### 3.4 - Nomination d'une voie publique.

- **A été retenu, à l'unanimité par les membres du conseil, l'appellation : Chemin REGNIER.**

### 3.5 - Retrait du SIMER.

- Un groupe de plus de 20 Collectivités Territoriales du collège « Travaux Publics » n'ont pas recouru aux services du SIMER depuis au moins 10 ans.
- Une étude en vue de définir les modalités de retrait pour les collectivités qui souhaiteraient en sortir a été réalisée par un cabinet conseils.
- Cette étude part de l'hypothèse que le retrait d'un certain nombre de communes entraînerait la liquidation totale de l'activité « Travaux Publics ».
- Pour la Commune de Gençay, la liquidation de cette activité représenterait un impact économique de l'ordre de 23K€.
- Le groupe de 20 communes conteste l'approche économique du cabinet conseils.
- Dans un esprit de règlement amiable, une délégation doit rencontrer le 11 avril 2013, le Président du SIMER, afin d'étudier les conditions raisonnables de sortie.

**Afin de rejoindre le collectif, les membres du conseil demandent au maire de prendre contact avec ses représentants et d'être présent à l'assemblée générale du 03 avril 2013.**

### 3.6 - Etude SEP : Lotissement de la Grande Borne.

- Etude pré-opérationnelle de faisabilité pour un montant de **11050 €**.

Etape 1	Diagnostic opérationnel et foncier
Etape 2	Planification et phasage
Etape 3	Bilan financier prévisionnel
Etape 4	Montages juridiques
Etape 5	Procédures d'urbanisme
Etape 6	Planning d'opération

- **SEP serait en mesure de commercialiser le lotissement.**

**Les membres du conseil acceptent la proposition technico - commerciale de SEP et chargent le maire de d'informer SEP de leur décision et aussi de prévoir la ressource financière.**

### 3.7 - Comptes administratifs 2012.

- **Compte administratif Gençay.**

Section de fonctionnement			Section d'investissement		
Recettes en €	Dépenses en €	Résultats en €	Recettes	Dépenses	Résultats
2 202514,56	1 904 659,73	<b>+ 297 854,83</b>	2 202 865,95	1 86 713,35	<b>+ 316 152,60</b>

- **Compte administratif : Assainissement Gençay.**

Section de fonctionnement			Section d'investissement		
Recettes en €	Dépenses en €	Résultats en €	Recettes	Dépenses	Résultats
148597,19	133 006,80	<b>+ 15 590,39</b>	119 289,47	84 838,93	<b>+ 34 450,54</b>

- **Compte administratif : Lotissement de la Grande Borne.**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes en €	Dépenses en €	Recettes en €	Dépenses en €
<b>1 344 659, 16</b>	<b>1 344 659, 16</b>	<b>1 311 478, 84</b>	<b>1 311 478, 84</b>

- Sortie du stock : 30 829,68 €

- **Budget prévisionnel 2013Gençay**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes en €	Dépenses en €	Recettes en €	Dépenses en €
<b>3 133 424,18</b>	<b>3 133 424,18</b>	<b>2 435 047,77</b>	<b>2 435 047,77</b>

### 3.8 – Fiscalité communale.

- Compte tenu des bons résultats administratifs 2012, des intérêts de la dette qui diminueront à dater de 2015, il a été proposé de baisser le montant des recettes fiscales de 5 %.

Recettes fiscales	Taux 2012	Taux 2013
Taxe habitation	21,64 %	20,57 %
Taxe Foncier bâti	21,12 %	20,08 %
Taxe foncier non bâti	39,76 %	37,80 %
Cotisation foncière des entreprises	18,82 %	17,89 %

***Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, ont approuvé la proposition de baisser d'environ 5 % les recettes fiscales de la commune et demandent au maire de prendre toutes les dispositions nécessaires pour une application dès 2013.***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 22h 15.

Prochain conseil municipal : jeudi 25 avril 2013 à 20h30.

B.Hippeau